Région de la mer Baltique: initiative pour renforcer la coopération régionale

1996/2099(COS) - 26/05/1997

En adoptant à l'unanimité, moins une abstention, le rapport de M. Staffan BURENSTAM LINDER (PPE, S) sur les aspects politiques de la coopération économique et en matière de sécurité dans la région de la mer Baltique, la commission appelle à une ratification rapide des accords européens, signés en juin 95, avec l'Estonie, la Lettonie et la Lithuanie. Ces pays doivent accroître la coopération entre eux mais également avec les autres pays de la région, la Russie y compris, afin de renforcer leur position commune en prévision de leur adhésion à l'UE. La Commission européenne est invitée à améliorer la qualité des aides fournies aux pays baltes afin de soutenir leurs efforts de réforme. Leur adhésion à l'UE assurera une stabilité politique accrue pour la région, plus de sécurité pour l' ensemble de l'Europe et des avantages économiques tant pour l'UE que pour ces pays. Par ailleurs des mesures complémentaires s'imposent pour l'amélioration des infrastructures régionales, une lutte plus efficace contre la pollution en région baltique et afin d'obtenir une sûreté nucléaire, notamment en Lithuanie et dans la Fédération de Russie, alignée sur les normes occidentales. Le Conseil est invité à faire usage de son influence auprès de la Russie pour une signature rapide de l'accord entre celle-ci et l'Estonie sur leurs frontières. La Commission, quant à elle, est appelée à coopérer avec le Conseil de la mer Baltique, ainsi qu'avec d'autres organisations internationales (OSCE, Conseil de l'Europe, Conseil de la mer de Barens) pour promouvoir la stabilité dans la région. Des réunions PE/parlements des pays riverains de la baltique seront utiles pour renforcer la coopération politique et préparer l'intégration économique dans l'UE.